

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/10/2024 - 19480 - 1995 B 00317 - 401 184 189 - ABG CLIMATIQUE

ABG CLIMATIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €
Siège social : 37, avenue de la Tessoualle
49300 CHOLET
401 184 189 RCS ANGERS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024 AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2024 RESOLUTION PROPOSEE ET VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

☞ Résultat bénéficiaire de 528.107,15 €

Affectation :

☞ A titre de dividendes prioritaire versés
aux 294 actions de préférence AP 81.732,00 €

☞ A titre de dividendes versés
aux 306 actions ordinaires de catégorie O 85.068,00 €

☞ A titre de dividendes supplémentaires
Aux actions de préférence AP et aux actions ordinaires 33.600,00 €

☞ Le solde au compte « Autres réserves » 327.707,15 €

Total affecté 528.107,15 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende prioritaire unitaire est de 278 euros pour les actions AP (de préférence).

Le dividendes unitaire est de 278 euros pour les actions de catégorie O (ordinaire).

Le dividende unitaire supplémentaire est de 56 euros pour les actions de catégorie AP (de préférence) et de catégorie O (ordinaire)

Les dividendes en numéraire seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES
2020/2021	300.000 € (*)	
2021/2022	166.800 €	
2022/2023	200.000 €	

(*) Décision de l'associé unique en date du 2 février 2022 d'une distribution exceptionnelle de dividendes prélevés sur les réserves pour un montant de 300 000 €.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La Présidence



IB
ASSEMBLEE GENERALE
30 OCT. 2024

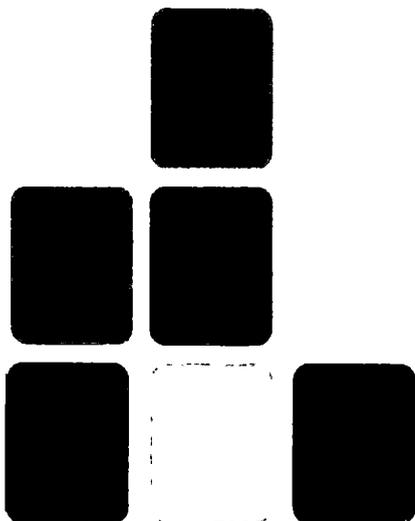
The logo for 'oreco' features the word in a lowercase, sans-serif font. The letters 'o', 'r', 'e', and 'c' are white, while the 'o' at the end is black. The black 'o' is partially enclosed by a black square shape that has a dashed border on its top and right sides.

EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

SAS ABG CLIMATIQUE
37 avenue de la Tessoualle
49300 CHOLET

Rapports du Commissaire aux
Comptes

Exercice clos le 31/03/2024



The logo for 'oreco' features the word 'oreco' in a lowercase, sans-serif font. The letters 'o', 'r', and 'e' are white, while 'c', 'o', and the final 'o' are black. The letters are set against a background of three overlapping, slightly offset rectangular shapes that create a 3D effect, with the top-most shape being black and the others being white.

EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

ABG CLIMATIQUE
SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : 37 avenue de la Tessoualle
49300 CHOLET
401 184 189 RCS ANGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2024

Aux associés de la société ABG CLIMATIQUE,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABG CLIMATIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Votre société ABG CLIMATIQUE a comptabilisé en stocks de travaux en cours, au titre de l'exercice clos 31 mars 2024, des encours « négatifs » pour 215.488 €. L'article L 123-19 du Code de commerce pose le principe de non-compensation des actifs et passif y compris de même nature. Il est ainsi évoqué que les éléments d'actifs et de passif doivent être évalués séparément et qu'aucune compensation ne peut être opérée entre les postes d'actif et de passif du bilan. La comptabilisation des encours « négatifs » ne respecte pas ce principe, ce qui engendre un impact significatif sur la présentation des comptes (total du bilan) de la société au 31 mars 2024 de 215.488 €.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Avril 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants

SAS ABG CLIMATIQUE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 000 Euros

Siège Social : 37 Avenue de la Tessoualle
49300 CHOLET

RCS ANGERS 401 184 189

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

BILAN - ACTIF

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

ACTIF	Valeurs au 31/03/24		% de l'actif	Valeurs au 31/03/23		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				1		1
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	74 004	52 733	21 271		24 646	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				9		8
Terrains						
Constructions	25 910	25 910				
Installations tech., matériel & outillages	244 742	189 424	55 317		36 218	
Autres immobilisations corporelles	1 073 997	812 481	261 516		259 761	
Immobilisations corporelles en cours	13 820		13 820			
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				1		1
Participations	38 176		38 176		21 496	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	11 937		11 937		12 675	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 482 585	1 080 548	402 037	11	354 795	10
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				6		7
Matières premières et autres appro	180 301		180 301		180 145	
En-cours de production (biens et services)	60 635		60 635		58 314	
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	19 042		19 042	1		
Créances				46		49
Clients (3)	1 573 797		1 573 797		1 516 719	
Clients douteux, litigieux (3)	11 943	9 964	1 980		1 980	
Clients factures à établir (3)	32 869		32 869		61 264	
Autres créances (3)	152 047		152 047		166 719	
Fournisseurs débiteurs	2 610		2 610		494	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				16		
Actions propres						
Autres titres	601 950		601 950		1 950	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	726 745		726 745	19	1 176 086	33
Charges constatées d'avance (3)	59 765		59 765	2	58 757	2
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 421 705	9 964	3 411 741	89	3 222 428	90
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 904 290	1 090 512	3 813 778	100	3 577 223	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

3 875

12 675

Certifié conforme



BILAN - PASSIF

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

PASSIF	Valeurs au 31/03/24	% du passif	Valeurs au 31/03/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 100 000)	100 000	3	100 000	3
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		30		26
Réserve légale	10 000		10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 119 809		903 867	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	528 107	14	415 943	12
SITUATION NETTE	1 757 917	46	1 429 809	40
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 757 917	46	1 429 809	40
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	83 553		46 102	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	83 553	2	46 102	1
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	252 770	7	280 683	8
Emprunts et dettes financières diverses (3)	38 373	1	140 653	4
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	31 605	1	75 549	2
Fournisseurs	738 863	19	837 255	23
Fournisseurs, factures non parvenues	147 464	4	57 760	2
Dettes fiscales et sociales	554 202	15	495 471	14
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	20 328	1	20 864	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	188 703	5	193 077	5
TOTAL DETTES	1 972 309	52	2 101 312	59
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	3 813 778	100	3 577 223	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

161 086

1 779 617

283 012

1 818 300

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

	Du 01/04/23 Au 31/03/24	% CA	Du 01/04/22 Au 31/03/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	9 134 719	100	8 814 825	100	319 895	4
Montant net du chiffre d'affaires	9 134 719	100	8 814 825	100	319 895	4
Production stockée	2 321		-3 488		5 809	167
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	82 393	1	124 362	1	-41 968	-34
Autres produits	8 795		157		8 638	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	9 228 228	101	8 935 855	101	292 373	3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 481 114	38	3 255 437	37	225 677	7
Variation de stocks	-157		2 243		-2 400	-107
Autres achats et charges externes	2 378 205	26	2 639 335	30	-261 129	-10
Impôts, taxes et versements assimilés	68 335	1	108 415	1	-40 080	-37
Salaires et traitements	1 576 169	17	1 462 137	17	114 032	8
Charges sociales	857 894	9	787 219	9	70 675	9
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	99 643	1	81 910	1	17 733	22
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions	64 131	1	26 680		37 451	140
Autres charges	284		41 541		-41 257	-99
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 525 617	93	8 404 916	95	120 702	1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	702 611	8	530 940	6	171 671	32
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

	Du 01/04/23 Au 31/03/24	% CA	Du 01/04/22 Au 31/03/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	85 177	1	80 604	1	4 573	6
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	36 793		29 131		7 663	26
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	121 970	1	109 735	1	12 235	11
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 605		6 339		-735	-12
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	5 605		6 339		-735	-12
RÉSULTAT FINANCIER	116 365	1	103 395	1	12 970	13
RÉSULTAT COURANT avant impôts	818 976	9	634 335	7	184 641	29
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 021		3 285		-2 264	-69
Sur opérations en capital	6 500		5 500		1 000	18
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 521		8 785		-1 264	-14
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	11 067		140		10 927	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 067		140		10 927	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 546		8 645		-12 191	-141
Participation des salariés aux résultats	109 711	1	87 535	1	22 176	25
Impôt sur les bénéfices	177 612	2	139 502	2	38 110	27
TOTAL DES PRODUITS	9 357 720	102	9 054 375	103	303 345	3
TOTAL DES CHARGES	8 829 612	97	8 638 432	98	191 180	2
Bénéfice ou Perte	528 107	6	415 943	5	112 164	27

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SAS ABG CLIMATIQUE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 000 Euros

Siège Social : 37 Avenue de la Tessoualle
49300 CHOLET

RCS ANGERS 401 184 189

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL	0		
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRES			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024 dont le total est de 3 813 778,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 528 107,15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/06/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	1 à 10 ans
- Matériels et outillages	1 à 10 ans
- Matériels de transports	3 à 5 ans
- Matériels de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

EN-COURS DE PRODUCTION

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	69 514,12		4 490,00
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	25 909,76		
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		228 355,25		34 667,19
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	381 744,05		7 702,20
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	489 232,67		61 106,26
		Matériel de bureau & mobilier informatique	138 812,06		9 156,58
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			13 820,09
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 264 053,79		126 452,32
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		21 496,00		16 680,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		12 674,89		
		TOTAL	34 170,89		16 680,00
		TOTAL GENERAL	1 367 738,80		147 622,32
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPORA	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		74 004,12	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			25 909,76
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		18 280,80	244 741,64	
		Inst. gal. agen. amé. divers			389 446,25
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	12 649,45	537 689,48	
		Mat. bureau, inform., mobilier	1 107,50	146 861,14	
		Emb. récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			13 820,09
	Avances et acomptes				
		TOTAL	32 037,75	1 358 468,36	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			38 176,00	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		737,89	11 937,00	
		TOTAL	737,89	50 113,00	
		TOTAL GENERAL	32 775,64	1 482 585,48	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	44 868,39	7 864,78		52 733,17
TOTAL	44 868,39	7 864,78		52 733,17
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui	25 909,76			25 909,76
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	192 137,30	15 567,94	18 280,80	189 424,44
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	332 984,70	10 428,59		343 413,29
Matériel de transport	316 309,04	49 339,92	12 649,45	352 999,51
Mat. bureau et informatiq., mob.	100 734,22	16 441,44	1 107,50	116 068,16
Emballages récupérables divers				
TOTAL	968 075,02	91 777,89	32 037,75	1 027 815,16
TOTAL GENERAL	1 012 943,41	99 642,67	32 037,75	1 080 548,33

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immob. incorporelles						
TOTAL						
Terrains						
Constr.						
Sur sol propre						
Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
Immo. corp.						
Inst. gales, ag. am div						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers						
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients	26 679,83	34 130,77	26 679,83		34 130,77
Prov. pour pertes sur marchés à terme	19 422,00	30 000,00			49 422,00
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	46 101,83	64 130,77	26 679,83		83 552,77
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		64 130,77	26 679,83		
financières					
exceptionnelles					

CRÉDIT-BAIL

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	239 342,30	169 462,91	40 095,91	29 783,48
Immobilisations en cours				
TOTAL	239 342,30	169 462,91	40 095,91	29 783,48

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES		Total
		Exercice		
Autres immobs. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs. corporelles	188 860,72	42 261,50		231 122,22
Immobilisations en cours				
TOTAL	188 860,72	42 261,50		231 122,22

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.	18 196,99	11 266,79		29 463,78	1 503,08	229,88		1 732,96
Immobilisations en cours								
TOTAL	18 196,99	11 266,79		29 463,78	1 503,08	229,88		1 732,96

ACTIF CIRCULANT

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	11 937,00		11 937,00
		Clients douteux ou litigieux	11 943,49	11 943,49	
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	1 606 665,71	1 606 665,71	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Etat & autres coll. publiques	43 516,03	43 516,03	
		Impôts sur les bénéfiques			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	111 141,18	111 141,18		
	Charges constatées d'avance	59 764,97	59 764,97		
	TOTAUX	1 844 968,38	1 833 031,38	11 937,00	
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		59 764,97
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	59 764,97

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	32 869,06	
Autres créances	105 161,20	
Disponibilités	7 647,79	
	TOTAL	145 678,05

CAPITAUX PROPRES

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	600,00	166,67
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	600,00	166,67

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés	21 884,00		5 544,00		27 428,00	
- contribution sociale de solidarité						
- autres						
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	21 884,00		5 544,00		27 428,00	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	252 770,27	91 683,85	161 086,42	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	886 327,84	886 327,84		
Personnel & comptes rattachés	145 174,00	145 174,00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	122 169,44	122 169,44		
Etat & Impôts sur les bénéfices	28 240,00	28 240,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	239 493,64	239 493,64		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	19 124,82	19 124,82		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	38 372,86	38 372,86		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	20 328,20	20 328,20		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	188 702,83	188 702,83		
TOTAUX	1 940 703,90	1 779 617,48	161 086,42	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	55 567,03			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	83 479,33			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	188 702,83
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	188 702,83

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 222,10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 464,37
Dettes fiscales et sociales	163 785,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 179,62
TOTAL DES CHARGES À PAYER	317 651,24

ENGAGEMENTS

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ en retraite des ouvriers est pris en charge par la caisse PROBTP.
Pour les ETAM et cadres, suite à la signature d'un contrat du 1er mars 2012, l'indemnité de départ en retraite est partiellement pris en charge par SMABTP.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	11 620,17					11 620,17
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	29 463,78					29 463,78
Contrats de locations financement	55 316,48					55 316,48
TOTAL (1)	96 400,43					96 400,43
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	96 400,43					96 400,43

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires de commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 200 €, ils correspondent aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

LES EFFECTIFS

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

LES EFFECTIFS

	31/03/2024	31/03/2023
Personnel salarié :	47,00	46,00
Ingénieurs et cadres	2,00	2,00
Agents de maîtrise	16,00	16,00
Employés et techniciens		
Ouvriers	29,00	28,00

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

SAS ABG CLIMATIQUE

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	702 611,07	743 366,07	185 842,00	516 769,07
RÉSULTAT FINANCIER	116 365,26	116 365,26	29 091,00	87 274,26
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-3 546,18	-3 546,18	-887,00	-2 659,18
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-109 711,00	-87 535,00	-21 884,00	-87 827,00

The logo for 'oreco' features the word in a lowercase, sans-serif font. The letters 'o', 'r', 'e', and 'c' are white, while the 'o' and 'c' are partially enclosed by a black square graphic that overlaps the text.

EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

ABG CLIMATIQUE
SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : 37 avenue de la Tessoualle
49300 CHOLET
401 184 189 RCS ANGERS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31/03/2024

A l'assemblée de la société ABG CLIMATIQUE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Sèvremoine
Le 4 septembre 2024

La société ORECO Cholet
Commissaire aux Comptes

Yannick BAUDRY

